

**LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)**

**ETIER DES CHAMPS**

Département de LOIRE-ATLANTIQUE (44) / Commune de BOUIN (85230)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
<p><i>Écluse de chasse des Champs, à l'aboutissement de la route départementale 21</i></p>	<p><b>Aspects juridiques :</b> Texte de référence identifié</p> <p><b>Aspects géographiques :</b>            Ecluse de chasse à l'aboutissement de la D21 repérable sur le Scan Littoral avec certitude. Numérisation à partir de l'Ortho Littoral V2 côté aval de l'écluse.            Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

